

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 09/02/2009

Réception par le Prefet : 09/02/2009

Publication : 13/02/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° 2009-2-3-7

Séance du vendredi 6 février 2009

### **ROUTES DEPARTEMENTALES B051 – Acquisitions de terrains de voirie**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n° CG-2008/5-1-4 du Conseil Général du 12 décembre 2008 relative aux moyens des services de l'Administration Générale,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Donne un avis favorable aux opérations d'acquisitions et d'aliénations de terrains définies au rapport, soit :
  - . Acquisition : 10 236,36 €
  - . Aliénation : 1 980,00 €
- ❖ Autorise la prise en charge des indemnités y afférentes sur le budget départemental 2009.
- ❖ Précise que les crédits liés à ces opérations seront imputés comme suit :
  - au programme B151, opération 2009-B151-9999-2, chapitre 21, fonction 621, nature 2151 pour une dépense d'investissement de 9 327,40 €,
  - au programme B656, opération 2009-B656-13411, chapitre 11, fonction 621, nature 6288, pour une dépense de fonctionnement de 908,96 €,

- au programme B656, opération 2009-B656-485, chapitre 77, fonction 0202, nature 775 du budget départemental 2009 pour une recette de 1 980,00 €.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstention